

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 0019/AONO/2025 /D/MINHDU DU 13 Mars 2025 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0019/AONO/MINHDU/CIPM/25 DU 14 JANVIER 2025 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE MOBILIER DE BUREAU AU CENTRE D'INSERTION DES JEUNES DE NKOMKANA DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 2 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICES 2025.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu Le DAO N°0019/AONO/MINHDU/CIPM/2025 DU 14 JANVIER 2025
Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°16 du 25 février 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative au Dossier d'Appel d'Offres suscité:

DAO	Ville	Attributaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
N°0019/AONO/MINHDU/C IPM/2025 DU 14 JANVIER 2025 pour la fourniture des équipements informatiques et de mobiliers de bureau au Centre d'Insertion des Jeunes de Nkomkana dans la Commune de Yaoundé 2	Yaoundé	ETS AHC & Cie Tél. : 657 83 24 38	19 187 325	Quatre (04) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

Yaoundé, le 10.3.2025
LE MINISTRE
ACCUEIL